COURS ORAL EN VISIOCONFERENCE
GESTION DU STRESS ET GYMNOGRAPHIE

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes fondamentaux de la graphologie, de son évolution à travers l'histoire jusqu'aux différentes approches internationales.
- Acquérir des concepts-clés tels que l'harmonie selon Crépieux-Jamin, le symbolisme de l'espace de Max Pulver, les rythmes, les traits et les mouvements graphiques.
- Explorer l'évolution de l'écriture en se familiarisant avec la dynamique et les changements qui surviennent dans le processus d'apprentissage et d'exécution.
- Adopter une approche globale intuitive en s'appuyant sur des impressions générales afin de décrypter les caractéristiques graphologiques.
- Détecter les troubles graphiques avec précision chez les enfants, adolescents et adultes en utilisant l'échelle graphomotrice des dysgraphies et en identifiant les différents types de troubles.
- Apprendre à aborder l'aspect relationnel en comprenant comment les émotions et les besoins de l'enfant peuvent influencer son écriture.
- Personnaliser l'accompagnement à partir d'une anamnèse et d'un bilan graphomoteur afin de personnaliser la rééducation en fonction des besoins uniques à chaque enfant.
- Appliquer et mettre en place des méthodes de rééducation de l'écriture en définissant des objectifs clairs pour une progression optimale.
- Intégrer les besoins psychologiques de l'enfant en rapport avec l'évolution de son écriture, découvrir comment favoriser la confiance et la précision gestuelle,

Ce cours propose une approche inédite : la « Gymnographie ©», ensemble de techniques et de compétences agissant sur la vitalité et la créativité du fil graphique dans l'écriture cursive en lettres attachées. Le « bonhomme Vinci », ainsi nommé par les enfants, permet de visualiser la projecti du mouvement du corps dans chaque lettre de l'alphabet. Parce qu'on dessine quand on écrit, sur une feuille ou dans l'air, l'enfant comprend d'instinct la fluidité, la lisibilité, la spontanéité du graphisme, ainsi que la proportion naturelle des lettres.

DESTINATAIRES

- Graphothérapeutes
- Graphopédagogue
- Enseignants
- Orthophonistes
- Pédopsychiatres
- Psychologues
- Psychomotriciens
- Psychopédagogues
- Ergothérapeutes
- Assistantes sociales

1- DELAI D'ACCES

L'inscription à une session est possible jusqu'à 2 semaines avant le début de la session de formation.

suite

Cette formation aura lieu :

Du 05 décembre 2023 au 19 décembre 2023 soit 3 jours de formation de 6 heures = 18 heures de formation.

Horaires 9h-12h/ 14h-17h (6h/jour)
Voir planning au dos

FORMATION ORALE EN VIDÉOCONFÉRENCE

Tarifs du cursus 2023 :

En financement personnel :
720,00 € TTC
Paiement en 3x : 3 x 240 € HT

En Convention : 940,0 € HT

(*) Assujetti à la TVA pour les entreprises et organismes de financement.

DURÉE DE LA FORMATION
18 heures de formation sur 3 journées, voir le planning au dos.
Lieu de formation : en visioconférence (ZOOM)
Possible de suivre sur PC, tablette et Smartphone
Test réalisable sur : https://zoom.us/test
Nombre de Participants : de 6 à 12 apprenants maximum par session afin de valoriser l'interactivité et le dialogue.

FORMATION ENGRAPHOTHERAPIE

4 - METHODES MOBILISES

- Lecture du support et visionnage de la vidéo de 15 min avant la première visioconférence. Visioconférence avec la formatrice,
- Schémas, nombreuses illustrations utilisables comme matériel pédagogique en séance, cursus théorique simplifié avec références bibliographiques, récapitulation du cours en mind map, mise en pratique et études de cas.
- 1h de coaching personnalisé avec la formatrice.

2- MODALITES D'EVALUATION

Examen de mise en situation sur un cas + 30 minutes de coaching personnalisé sur l'intégration de la gymnographie dans leur vie professionnelle.

3- ACCESSIBILITE

La formation est proposée en visioconférence, elle est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux personnes en situation de handicap.

4- PROGRAMME :

Lors de cette formation, vous allez :

- comprendre le fil graphique comme vecteur de stress et d'intelligence émotionnelle,
- respirer, jouer et créer avec lui en stabilisant le rythme et la continuité,
- utiliser le symbole du cercle pour « a(e)ncrer » la réceptivité et la centration,
- co-créer des formes d'art plastique renforçant l'estime de soi et les relations humaines,
- organiser une remédiation gymnographique en individuel ou en classe,
- devenir gymnographe et cultiver l'autonomie, l'engagement et le plaisir de bien écrire.

Module 1 : Les origines de la graphothérapie comportementale

- Les schémas Pulver et Teillard en graphologie
- La mimogestualité et ses applications
- Le point zéro de l'écriture, symbolisme du cercle dans la lettre O

Module 2 : La gestion du stress

- Le grapho-électro-encéphalo-cardiogramme (GEEC) : pression et tension du fil graphique
- La théorie du geste-type
- La projection du mouvement du corps (tête, cœur, jambes) dans les 3 zones de l'écriture (supérieure, médiane et inférieure) : le schéma Vinci
- La gestion du stress dans le fil graphique • Exercices complémentaires des méthodes Olivaux et Vittoz

Module 3 : Gymnographie et créativité

- L'intelligence artistique et les arts plastiques
- Les mains de l'énergie
- Le squiggle de Winnicott
- L'auto-portrait
- Les arts premiers des peuples sans écriture
- Le calligramme
- Le mandala de Carl Gustav JUNG
- La danse des lettres

Planning 2023

Décembre	05	12	2023
	19		

FORMATION DISPENSE PAR :

Madame Dominique Vaudoiset, graphologue, graphothérapeute, graphocoach, Master PNL.

Auteure de « La chair de l'écriture », « Danse avec les lettres », « Yoga de l'alphabet, un cerveau pour le web ».

FORMATION ACCESIBLE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE ET LES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAPE :

LES + DE LA FORMATION EN VISIO

- **Pas de transport**
- **Confort de votre domicile**
- **Cours 100% interactif avec des professionnels en activités**
- **Un contact permanent avec les intervenants**
- **Possibilité de revoir le cours en rediffusion**

suite

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Cours oral en visioconférence de Gestion du Stress et Gymnographie

PARTICIPANT

❑ Mlle ❑ Mme ❑ M. Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| e-mail : .....

ENTREPRISE

Responsable formation

❑Mlle ❑ Mme ❑ M. Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| e-mail : .....

Fax : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| N° Siret : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

FORMATION

Titre – Cours oraux	Dates	Financement personnel		Entreprise ou organisme HT
		Au comptant	En X mensualités	
❑ Gymnographie [**CVGYM**] – Visio – **Mme Vaudoiset**	❑ Du 05 décembre 2023 au 19 décembre 2023	❑ 720 € TTC	❑ 3 x 240 € TTC	❑ 940 € HT(*)
❑ Graphothérapie [**CVGT-NG**] **Non-graphologue** – Visio – **Mme Dirion**	❑ Du 18 septembre 2023 au 04 mars 2024	❑ 2 450 € TTC	❑ 5 x 490 € TTC	❑ 3 185 € HT(*)

↴*Cocher la formation désirée*

FACTURATION

Etablissement à facturer, si différent :

.....

.....

Pour toute inscription ferme, nous retourner **le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné du règlement (et CV à contact@cnpgconseil.com).** Les inscriptions ne seront prises en compte qu'assorties de leur règlement complet (choisir la formule de paiement).

En cas d'abandon ou de désistement 2 semaines avant le début des cours, le montant total de la formation reste dû.

CACHET ET SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

REGLEMENT à titre personnel

❑Ci-joint la somme de : .....€

Par : ❑ chèque ❑ espèces ❑ virement

Chèque : *possibilité de paiement en 5 mensualités (Maximum)*

❑ Ci-joint ….. chèque(s) de .....€

(dont 1 encaissé à l'inscription et les autres déposés les mois suivant)

REGLEMENT professionnel (*en convention*)

❑ Le règlement sera effectué par un OPCO, soit : .....€ +TVA

❑ Le règlement sera effectué par mon entreprise, soit :.....€ +TVA

Chèque à l'ordre de CNPG CONSEIL RH

SIGNATURE DU PARTICIPANT

Date :___ / ___ / _____

CNPG CONSEIL RH
RCS PARIS 518 837 729 00038 – Code NAF 7022Z
N° déclaration d'activité de Formation : 11 75 54354 75
N° TVA Intracommunautaire : FR80 518 837 729
28 rue de Londres – 75009 PARIS
Tél. : 01 44 34 23 23 – Fax : 01 44 34 23 32
Web : www.cnpgconseil.com / www.cnpg-formation.com/

Pour nous le transmettre :

Par fax **01 44 34 23 32**

Par courrier : **CNPG Formation**
48 rue de Marseille – 60590 FLAVACOURT

Par mail : formation@cnpgconseil.com

Voir au verso les conditions générales de ventes

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du Travail. L'effectif maximal est de 15 participants pour les formations inter courtes et 20 pour les formations inter longues.

MODALITES D'INSCRIPTION

Formations inter-entreprises courtes (≤15 jours) :

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'Entreprise. Pour les individuels, le paiement du montant total du stage est exigé à l'inscription.

Formations inter-entreprises longues (>15 jours) :

L'envoi du dossier de candidature est accompagné des frais de dossier non remboursables en cas de non-admission ou désistement. L'inscription au stage est conditionnée par la validation du dossier de candidature et est prise en compte dès la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle, accompagné(e) d'un chèque d'acompte de 25 % du coût total de la formation.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Formations inter courtes : dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Une convention peut être adressée sur demande.

Formations inter longues : dès validation du dossier de candidature, nous vous adressons la convention de formation ou le contrat de formation professionnelle en deux exemplaires, dont un est à nous retourner.
Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques.
En fin de formation, une attestation de formation ou un certificat professionnel ffp (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

MODALITES FINANCIERES

CNPG Formation n'est pas assujettie à la TVA pour les particuliers. Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire.

- **Par l'entreprise**
  Les frais de formation sont payables à réception de la facture.
- **Par un particulier**
  Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.
- **Par un OPCO**
  L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCO. Si CNPG Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

Conditions de règlement : à réception de la facture éditée à l'issue de chaque session de formation par chèque à l'ordre de CNPG FORMATION ou par virement bancaire à BRED Gisors - Banque 10107 – Guichet 00382 – N° compte 00010056737 - Clé RIB 38 - IBAN FR76 1010 7003 8200 0100 5673 738 – Code Bic BREDFRPPXXX.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Annulations - reports du fait de CNPG Formation Continue

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, CNPG Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage 10 jours ouvrés avant le début du stage.

CNPG Formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

En cas de pandémie, épidémie, catastrophe naturelle ou grève, nos cours oraux peuvent être amenés à un report ou éventuellement être animés en visioconférences.

Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du participant

Pour toute demande d'annulation d'inscription avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier Recommandé en A.R. à CNPG Formation dans un délai maximum de 14 jours après la signature du formulaire d'inscription. Passé ce délai, CNPG Formation facturera un dédit à titre d'indemnité forfaitaire selon les conditions suivantes :

Formations courtes (moins de 5 jours)

- 25 % du coût total H.T. de la formation dans un délai compris entre le 15ème jour après la signature du bulletin d'inscription et 15 jours avant le début de la formation.
- 50% du coût total dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de la formation.
- 100 % du coût total pour toute formation commencée.

Formations longues (plus de 5 jours)

- 50 % du coût total de la formation dans un délai compris entre le 15ème jour après la signature du bulletin d'inscription et 15 jours avant le début de la formation
- 100 % du coût total dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de la formation.

Ces sommes ne sont pas imputables sur le budget Formation Continue (à l'exception des journées de formation suivies).

En cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de sa formation.

Rétractation pour cause de force majeure

Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas de force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement pour lequel il a souscrit un contrat (art. L.444-8, alinéa 2, du Code de l'éducation). Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Vous devrez régler les sommes correspondantes à la formation que vous avez déjà reçue à la date de votre résiliation.

L'élève ou son représentant légal doit alors adresser par lettre recommandée avec AR les motifs invoqués pour justifier le cas de force majeure.

Remplacement d'un participant

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

DIFFERENDS EVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.